



Sentence por detencin cannabis

Par **saraflo**, le **07/07/2008** à **13:40**

bonjour mon mari c est fait arreter pour detention de cannabis au port de malaga en espagne 37 kg n etant pas informer de cela il devait remonter une voiture d e quel qu un bref j ai pris un avocat perso que rique til comme sentence il a un

Par **Dinah**, le **17/07/2008** à **20:29**

Bonjour,

Comme votre mari s'est fait arrêté en Espagne, c'est la loi espagnole qui s'applique ; je ne peux donc pas vous dire quelle peine encourt votre mari.

Mais ce qui est sûr c'est que la peine dépendra de la qualification retenue : en plus de la détention de stupéfiants peut être retenue l'importation, le trafic,...

C'est l'enquête qui déterminera cette qualification, et surtout si votre mari était de bonne foi ou non.